

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 17.02.2020	Heure 12h08	Numéro 20.324	Département(s) DJSC
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Hassan Assumani

Titre : Sécurité lors des manifestations privées

Contenu :

Comme vous le savez peut-être, le week-end passé, une soirée a été victime de son succès à la Case à Chocs (selon les médias locaux). Une bousculade s'est produite à l'entrée de ce lieu et une barrière de sécurité scellée au sol a cédé sous la pression de la foule, provoquant la chute de nombreuses personnes et en blessant plusieurs. Tous les services de secours du canton ont été mobilisés (ambulances, pompiers, police, services des urgences du RHNe).

Le Conseil d'État est prié de répondre aux questions suivantes :

1. La police était-elle au courant du public cible de cette manifestation ?
2. Existe-t-il une base légale comme dans d'autres cantons concernant le nombre d'agents de sécurité en fonction du nombre des participants ?
3. Les infrastructures de sécurité (barrières, etc.) de ce type de lieux sont-elles régulièrement vérifiées et entretenues ?
4. Quelles solutions peuvent-elles être envisagées pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Hassan Assumani

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :